



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

AVIS PUBLIC

Règlements 1351 à 1354

Aux personnes intéressées par les règlements d'identification de personnages historiques et de la citation à titre de bien patrimonial de la maison Augustin-Norbert Morin (2605, rue de la Rivière, lot 3 889 156 du cadastre du Québec)

AVIS PUBLIC est donné que :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 19 août 2024, des avis de motions ont été présentés relativement à l'adoption des futurs règlements 1351, 1352 et 1353 qui ont pour objet l'identification des personnages historiques **Wilfrid Grignon, Pauline Rochon et Olivier Rolland**.

Lors de la même séance, un avis de motion a été présenté relativement à l'adoption du futur règlement 1354 qui a pour objet de citer la **maison Augustin-Norbert Morin**, située au 2605, rue de la Rivière (lot 3 889 156 du cadastre du Québec) à titre de bien patrimonial.

Le comité du patrimoine de la Ville de Sainte-Adèle tiendra une consultation publique sur les projets de règlements le 19 septembre 2024 à 13h, à la Place des citoyens, située au 999, boulevard de Sainte-Adèle.

Au cours de cette consultation, toute personne intéressée pourra faire ses représentations auprès du comité.

FAIT À SAINTE-ADÈLE, le 20 août 2024

Ariane Bélanger
Greffière adjointe et archiviste